

CHAMPIONNAT DE LORRAINE SPORT D'ENTREPRISES FFSE



Ce championnat est ouvert à toutes les entreprises de Lorraine en règle avec la FFSE ainsi qu'aux clubs sportifs corporatifs affiliés à la FFSE.
Tous les joueurs devront posséder leur licence FFSE.

ORGANISATION

Le Championnat sport d'entreprises de Lorraine FFSE se déroule au bowling de Vandoeuvre. Cette épreuve se dispute en triplète avec handicap recalculé après chaque rencontre. Chaque équipe rencontre l'ensemble des autres équipes en « aller et retour ».
Ce championnat se jouera tous les lundis hors congés scolaires à **18 h**.
La composition des équipes devra être communiquée par leur Capitaine pour **17 h 30**.
Les équipes devront être présentes pour **17 h 45**.
Les pistes seront en service pour les boules d'échauffement de **17 h 45 à 17 h 55**.

COTISATION ET LIGNAGE

Le coût des parties (lignage) est à régler directement au bowling (3 €/ligne).
La cotisation à cette compétition due par chaque équipe comprend le montant de l'achat des coupes et trophées, les divers lots et le pot de fin de saison.
Le montant de cette cotisation est voté à la réunion des Capitaines.
Pour la saison 2018/2019, le montant est fixé à 150 € par équipe.

DEBUT DU CHAMPIONNAT

17 septembre 2018

Les entreprises souhaitant participer à ce championnat devront s'inscrire avant le **1er septembre 2018**. Les entreprises ayant participé à la saison 2017/2018 pourront donner leur engagement le 11 juin 2018.

RENSEIGNEMENTS

Jean Marie CUNAT

Tél : 0770848100

Mail : jean-marie.cunat@wanadoo.fr